

ENCORE ET TOUJOURS EN DEFENSE DE NOS RETRAITES !

Par millions ces derniers mois les salariés, et plus généralement la population, ont exprimé par les grèves et les manifestations leur refus de la loi « réformant » nos régimes de retraites.

Le gouvernement Sarkozy-Fillon I y a répondu par le mépris et a fait promulguer sa loi que le gouvernement Sarkozy-Fillon II entend désormais appliquer en y ajoutant des mesures d'austérité renforcée.

Très loin des pseudo-arguments avancés au départ prétendant préserver les retraites des générations futures à l'horizon 2050, cette loi est vite apparue aux yeux de tous comme dictée par les marchés financiers et l'Union Européenne, en vue de baisser immédiatement le montant des pensions et imposer le recours aux mécanismes de capitalisation pour le plus grand bénéfice des banques et sociétés d'assurance.

Rappelons que cette loi, applicable à partir de Juin 2011 :

- fait passer l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans,
- augmente à 67 ans l'âge de départ pour avoir droit à une retraite sans décote,
- maintient le système de décote,
- prévoit un nouvel allongement du nombre d'annuités,
- et instaure l'augmentation progressive de la cotisation pension civile pour les fonctionnaires de 7,85% aujourd'hui à 10,58% en 2020, avec donc une baisse programmée du pouvoir d'achat des agents.

Cerise sur le gâteau, un amendement a aggravé le texte initial en ajoutant la perspective de la **création d'une caisse de retraites des fonctionnaires** avant le 30 septembre 2011 en lieu et place du Code des Pensions qui garantit actuellement nos retraites contre tout déficit. Un autre amendement introduit la perspective d'une réforme systémique visant à l'instauration pour 2013 du **système par « points » ou par comptes notionnels**, c'est à dire la fin des régimes de retraite par répartition comme la fin des régimes spéciaux.

Un tel système signifierait en effet un calcul du montant de la pension sur l'ensemble de la carrière, avec la **fin du calcul sur les six derniers mois dans le public et sur les 25 meilleures années dans le privé**, et donc la baisse du niveau des pensions.

Il amènerait à casser la solidarité intergénérationnelle et entre les salariés, et constituerait une antichambre de la capitalisation.

La bataille des retraites n'est donc pas terminée ! Alors que le gouvernement nous a asséné sur tous les tons que sa « réforme » allait tout résoudre, voilà qu'il programme déjà une nouvelle réforme aggravant encore le dispositif qui vient d'être voté. Et, après la « contre réforme » des retraites se profilent de nouvelles attaques et en particulier contre la sécurité sociale ou les statuts de la Fonction Publique.

Les confédérations syndicales appellent à une nouvelle journée d'action le 23 Novembre. **Comme CGT-INRA, nous avons, dès le début du mouvement, argumenté en faveur du RETRAIT du projet de loi et montré que l'arrêt et le remboursement des exonérations accordées au patronat par le gouvernement, alliée au développement de l'emploi, garantirait la pérennité de nos retraites.** Après le refus du gouvernement d'entendre les millions en grève et dans la rue, et le développement de grèves reconductibles, débrayages, blocages des raffineries et des ports, **nous nous sommes prononcés en faveur d'un mot d'ordre national de nos confédérations appelant clairement l'ensemble des salariés, ceux du public comme ceux du privé et la jeunesse, au blocage économique du pays et à la « grève jusqu'au retrait ».** Nous restons convaincus que pour obtenir l'abrogation de cette loi et imposer nos revendications, il faut un rapport de forces à la hauteur du mépris affiché par ce gouvernement.

La CGT-INRA invite les salariés de l'INRA à se réunir en Assemblées Générales dans les centres le 23 Novembre pour discuter de ces questions et se saisir des initiatives décidées au plan local.

Continuons ensemble à exiger :

- **Maintien de l'âge légal à 60 ans,**
- **Aucun nouvel allongement des annuités,**
- **Maintien du code des pensions civiles et militaires de l'Etat et calcul de la pension sur les 6 derniers mois,**
- **Ni caisse de retraite pour les fonctionnaires, ni système par points !**

ABROGATION DE LA LOI !

**C'EST LE PREALABLE À
L'OUVERTURE DE
NEGOCIATIONS
CREDIBLES SUR NOS
REVENDEICATIONS.**